

## LE PLAN IPT À L'UNIVERSITÉ PARIS III

**Anne DEYSINE, Jean Jacques PETIT**

L'attestation d'assiduité vient de parvenir aux quelques trente stagiaires, enseignants du Supérieur que les nécessités du "Plan Informatique Pour Tous" avaient réunis à la fin du mois d'août à l'Université Paris III.

Bien que composé en majorité de littéraires et de linguistes, le public incluait également bon nombre de "civilisationnistes" (anglais, allemand, américain), et quelques représentants des sciences humaines : économistes, juristes, politistes, ainsi qu'un "gestionnaire".

Si l'on excepte les quelques moments de flottements (problèmes de clés, de matériel non livré, etc.) inévitables dès lors que l'on travaille dans une université par définition peu opérationnelle au mois d'août, le bilan de ce stage est très positif; pour ceux qui n'avaient jamais eu l'occasion de toucher un ordinateur, comme pour ceux qui attendaient des 200 heures de formation un approfondissement de leurs connaissances et la réponse aux problèmes qu'ils se posaient.

Grâce à la présence d'un animateur-coordonateur, qui n'a pas hésité à payer de sa personne, les sujets abordés ont été variés, tant théoriques que pratiques, et présentés par des intervenants spécialisés généralement bien au fait de la question et ouverts aux interrogations des participants. Partis du concret, l'apprentissage d'un traitement de texte - WORSTAR 2000 -, les stagiaires ont ensuite abordé plusieurs langages de programmation, l'omniprésent BASIC (G W BASIC sur les compatibles IBM PC), mais aussi le PASCAL (Variété "TURBO-PASCAL") et un langage tout particulièrement destiné à la recherche en linguistique, le LISP.

Les participants ont ensuite eu le loisir d'apprendre le maniement d'un système de Gestion de Base de Données (SGBD), le fameux D BASE III, dont l'utilisation principale est la mise sur pied de fichiers, puis celui d'un tableur, MULTIPLAN, dont les applications en comptabilité et

comptabilité nationale sont nombreuses. Il peut aussi servir à l'élaboration d'un emploi du temps ou au suivi de notes des étudiants .

Enfin, les 200 heures ont permis aux stagiaires de se former, en un temps record, une petite idée sur des sujets aussi variés que l'enseignement assisté par ordinateur (EAO), l'utilisation du VidéoDisque, les banques de données...

C'est dire que les participants, s'ils ne sont pas devenus des informaticiens - et nous pensons que tel n'a jamais été l'objectif - ,sont au moins devenus des "interlocuteurs valables" capables de dialoguer avec les spécialistes et de proposer cahiers des charges et/ou études de faisabilité. Il est en revanche, plus difficile de déterminer s'ils peuvent être effectivement "opérationnels" dans le cadre du plan IPT dans la mesure où ce que l'on attend d'eux n'est pas véritablement explicité.

Il semble évident - et cette opinion est partagée par la majorité des stagiaires - que 200 h ne sauraient permettre d'enseigner l'informatique. Encore faudrait-il nuancer et distinguer entre un enseignement technique et théorique (consacré à la théorie de l'information ou au système d'exploitation) et le maniement de logiciels spécialisés qui ne pourra être enseigné avec profit qu'en situation, dans le cadre d'une discipline donnée et par les spécialistes de la matière.

Par ailleurs, il paraîtrait assez logique d'attendre des stagiaires qu'ils mettent sur pied des programmes, des contenus, procèdent à des choix et peut être contribuent à régler certains des nombreux problèmes et questions en suspens.

A la fin décembre, les matériels n'étaient toujours pas arrivés : plusieurs universités n'avaient d'ailleurs pas encore dégagé l'espace pour accueillir les ateliers (manque de moyens de motivation ?) A cet égard, les expériences menées à Reims et à Paris XII, si elles sont positives, n'incitent pas à un triomphalisme débordant. En effet, si l'informatique est présente à l'UER de Sciences Économiques et au Département LEA, ce n'est pas grâce au plan Informatique Pour Tous, c'est grâce à des initiatives individuelles. Et dans ce dernier cas, les objectifs IPT sont parfois dépassés. En revanche, on peut se demander si les problèmes (de retard dans la mise en œuvre) et difficultés liés au plan IPT ne vont pas jouer un rôle dissuasif et donner l'occasion aux stagiaires les moins motivés de perdre leur bel enthousiasme.

Et, à ce propos, on peut s'interroger sur le plan IPT (au fait, où sont les machines ? La dernière réponse de l'UGAP était que Bull ne

A. DEYSINE, J.-J. PETIT

LE BULLETIN DE L'EPI

livrerait rien avant Mars ! Tout laisse à penser qu'elles ne pourront pas être utilisées avant la prochaine année universitaire ... !), Il est pour le moins désolant de ne pas connaître la liste des logiciels qui seront fournis (comment préparer/adapter les enseignements ?). Pire encore, les logiciels seraient (confirmation/infirmation SVP !) bridés, c'est-à-dire inutilisables réellement (ainsi DBaseIII n'admettrait pas de fichier dépassant 30 références ...) permettant au mieux un apprentissage coupé de toute réalité que l'on pourra ainsi oublier très facilement...

Ceci va tout à fait à l'encontre de nos idées, et ne développera guère la motivation des étudiants/utilisateurs. Or, les moyens financiers mis à notre disposition empêchent d'acheter plus de deux logiciels (il vaut mieux également ne pas songer à accroître la taille mémoire de quelques machines- ce que certains logiciels réclament- et ne pas trop rêver d'un disque dur, d'un réseau, ni même d'un moniteur couleur...)

C'est dire que nous aurons du mal à concrétiser nos choix pédagogiques et notre conception de la micro-informatique, visant à l'autonomie des utilisateurs... D'autant qu'à l'heure actuelle, chaque atelier est condamné à refaire les mêmes démarches (recherche de logiciels, de matériels) et à réécrire les mêmes applications (on l'a bien vu récemment au cours de la journée "Logiciels" organisée à Poitiers par l'Association Française de Comptabilité Nationale).

Quid d'un Centre de Ressources (c'est dès maintenant qu'il est nécessaire ... !)? N'est-il pas possible de se procurer des logiciels moins onéreux (par les clubs d'utilisateurs, par exemple..) ? Quelles sont les contraintes que fait peser sur les ateliers la loi du 3 Juillet 1985 ? Le stage de 200 h, c'était bien mais le suivi manque... Et puis, peut-être nous faisons-nous des illusions sur IPT, et ses objectifs sont-ils limités à accroître le nombre des possesseurs de Minitel ?

Quant à l'extension télématique, elle est pour le moment dans le flou. Y a-t-il un lien entre les grands desseins de "bassins télématiques" et les multitudes de projets individuels de constitutions de banques de données ? Il est urgent que les groupes de travail déjà existants, s'assurent d'une harmonisation minimale des matériels et des logiciels afin d'éviter que l'information ne soit aussi peu utilisable car disséminée et également que chaque groupe de recherche ne réinvente la roue.

Le projet RUMBS (de base de données d'actualité en plusieurs langues et sur plusieurs pays) est à cet égard une bonne idée, s'il débouche effectivement sur la coopération entre diverses universités,

groupes de recherche, sur un travail en liaison avec la Région et permet de faire participer les étudiants à la saisie des données et la mise à jour de la banque de données.

Pour le présent, il est sans doute plus réaliste de mener une réflexion poussée sur la meilleure façon d'introduire l'informatique au niveau du DEUG. A cette fin, nous proposons quelques démarches possibles en Droit, Économie et Secteur Tertiaire.

Anne DEYSINE  
Jean Jacques PETIT